

De la compagnie des poudres de l'*Acadie*, incorporée en vertu des lois de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant un acte d'incorporation sous les lois de la Puissance, avec pouvoir d'étendre ses opérations à toute la Puissance.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
Vendredi, 2 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à émettre des débentures perpétuelles ou des obligations à termes ;

De la compagnie d'assurance de *Québec* contre l'incendie, demandant la passation d'un acte qui amende ses actes d'incorporation ;

De *James Henry Ashdown* et autres, du *Canada*, demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie d'assurance contre l'incendie du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* ; "

Du crédit foncier franco-canadien, demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte constitutif ;

De *Nicol Kingsmill* et autres, du *Canada*, demandant à être constitués en compagnie aux fins de construire un pont sur la rivière *Niagara* pour la circulation des trains de chemins de fer et du trafic ;

De *D. B. Chisholm* et autres, de *Toronto*, demandant la passation d'un acte pour remettre en vigueur et amender les actes relatifs à la compagnie d'assurance *Union du Canada*, et pour changer le nom de cette compagnie en celui de " Compagnie d'assurance la Couronne du *Canada* " et pour d'autres objets ;

Du très révérend *John McLean*, évêque de *Saskatchewan*, et autres, du diocèse de *Saskatchewan*, dans les territoires du *Nord-Ouest*, demandant un acte d'incorporation pour l'Université de *Saskatchewan*.

Du très révérend *Vital Grandin*, évêque de *St-Albert*, en son nom et au nom de l'association des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des territoires du *Nord-Ouest*, demandant à être constitués en corporation.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,  
Président.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
Vendredi, 2 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité recommande que le temps fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés et qui a expiré hier soit prolongé à vendredi le neuvième jour de